classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Utilisation recommandée : Bougie

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, :

fournisseur

S.C. Johnson et Fils, Limitée

1 Webster Street

Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel

d'urgence

: Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)

(866) 231-5406

Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)

852-4647

Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)

(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Ce produit ne répond pas aux critères pour le classement en tout Produits Dangereux selon le Canadian règlement sur les produits dangereux

Étiquetage

Conseils de prudence

Autres dangers : Non identifié

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	NoCAS	Pourcentage de poids
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	65.00 - 80.00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Pas de condition spéciale.

Contact avec la peau : Pas de condition spéciale.

Inhalation : Pas d'exigence particulière

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Dioxyde de carbone (CO2), Poudre chimique sèche, Mousse

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit

Information supplémentaire

 Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Laver soigneusement après manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

: En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets

dans l'environnement.

Méthodes et matériel de

confinement et de

nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles

appropriés pour l'élimination.

Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne jamais laisser brûler une bougie sans surveillance. Ne jamais toucher, soulever ou déplacer une bougie lorsquelle est

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

allumée. Ne jamais laisser une bougie brûler sur un matériau

inflammable ou à sa proximité.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Éviter tout contact avec la matière fondue.

Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au

mode d'emploi.

TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	mg/m3	ppm	Non- standard units	Base
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	2 mg/m3	•	1	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Pas d'exigence particulière

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Protection des yeux : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du : Pas d'exigence particulière

corps

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond

après manipulation.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Cire.

Couleur : orange

Odeur : plaisante

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: Non applicable

: Non applicable

Point d'éclair : >= 135 °C

>= 275 °F

Méthode: ASTM D 93

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Entretient la combustion

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

Densité de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Solubilité(s) : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Donnée non disponible

Température de

décomposition

: Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Composés organiques

volatils

Total VOC (% en poids) *

3.5 % - Des exemptions supplémentaires peuvent

s'appliquer

*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des

Etats-Unis pour les produits de consommation

Autres informations : Non identifié

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Possibilité de réactions : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

dangereuses

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

Matières incompatibles : Aucun(e) à notre connaissance.

dangereux

Produits de décomposition : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie

orale

Toxicité aiguë par

inhalation

: DL50 > 5000 mg/kg

: CL50 > 10 mg/L

Toxicité aiguë par voie : DL50 > 5000 mg/kg

cutanée

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée/irritation	Aucune classification proposée	-

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

cutanée		
Lésions oculaires	Aucune classification	-
graves/irritation oculaire	proposée	
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

Condition médicale aggravée

: Aucun(e) à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Essai en statique CL50 Référence s croisées	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	> 100 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	CE50 Référence s croisées	Daphnid	> 10,000 mg/l	48 h
	Essai en semi- statique NOEC Référence s croisées	Daphnia	10 mg/l	21 d

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	NOEC Référence s croisées	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	> 100 mg/l	72 h

Persistance et dégradabilité

	Composant	Biodégradation	Durée	Résumé
--	-----------	----------------	-------	--------

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

		d'expositi on	
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Donnée non disponible		Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n- octanol/eau (log)
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Donnée non disponible	6.7

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Donnée non disponible	

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Cires de paraffine et cires	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
d'hydrocarbures	

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017 Numéro de la FDS 350000029783

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

Transport par route

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du

catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur

les renseignements concernant les substances nouvelles de la

Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat

de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à

la reproduction.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 11/15/2017

Numéro de la FDS 350000029783

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

0	
1	
0	
	0 1 0

Codes Pour le NFPA

Santé	0	
Feu	1	
Réactivité	0	
Spécial	-	

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment &	
	Regulatory Affairs (GSARA)	

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



GLADE® CHANDELLE - BRISE EXOTIQUE®

Version 1.0	Date d'impression 02/05/2018
Date de révision 11/15/2017	Numéro de la FDS 350000029783